



AMÉNAGER LES BERGES DE LA SOULONDRE

DES CITOYENS
CONSTRUISENT
LEUR PROJET

PRÉAMBULE

LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION CITOYENNE

Ce document présente les principaux résultats d'une concertation citoyenne organisée et portée par la Communauté de Communes du Lodévois & Larzac (CCL&L) et la mairie de Lodève. Une série d'ateliers a ainsi réuni un panel de Lodévois afin de **construire collectivement des propositions pour aménager les berges de la Soulondre**.

La CCL&L a saisi la dynamique impulsée par un projet financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour organiser conjointement une concertation citoyenne.

Nous présentons ici la méthode de travail et les résultats obtenus avec les citoyens. C'est donc bien le projet construit par le panel qui est décrit ici et qui sera présenté aux élus.

Les partenaires de la CCL&L mobilisés dans cette concertation citoyenne sont : Terre en partage, Œuvre d'eau, Pays'arbres, Humus Pays d'Oc, AAPPMA, et le CPIE Causses Méridionaux. Lisode est intervenue pour l'appui méthodologique et l'animation des ateliers.





PARTIE 1

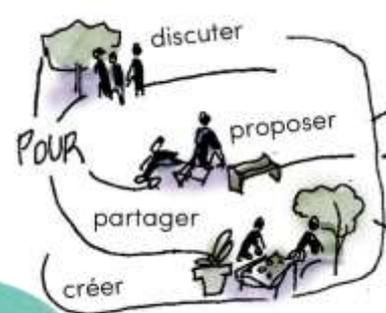
LA MÉTHODE DE
TRAVAIL

POURQUOI UNE CONCERTATION CITOYENNE ?

QUI A PARTICIPÉ AUX ATELIERS ?

LE PROCESSUS DE CONCERTATION

ILLUSTRATION DES ATELIERS



UNE CONCERTATION CITOYENNE, POURQUOI ?

Pourquoi une concertation ?

Bien souvent, les projets sont conçus entre experts et décideurs, sans connaître toutes les attentes et besoins de la population. Cela peut ensuite engendrer des tensions ou des mauvais usages des aménagements réalisés. Pour y remédier, il est possible d'impliquer les citoyens en amont des projets, à travers un processus de concertation.

L'objectif d'une concertation ne se limite pas à rassembler les points de vue individuels, qui peuvent potentiellement rentrer en contradiction, mais vise bien à construire un projet collectif, le plus consensuel possible.

Cet exercice permet aussi de renforcer les pratiques de démocratie locale, puisqu'une concertation citoyenne permet d'intégrer la vision des citoyens dans les projets de la collectivité.

La CCL&L et la Mairie de Lodève ont souhaité expérimenter cette démarche sur le projet d'aménagement des rives de la Soulonde.

La concertation doit aboutir à un **projet construit collectivement** par un **groupe de citoyens de Lodève**, à travers un processus de **réflexion** et de **délibération**.

Avec qui ?

Le choix du panel (dit panel mixte) repose sur la volonté de travailler avec un petit groupe de citoyens aux points de vue et attentes potentiellement variés, aussi bien des usagers de la Soulonde que des riverains.

A l'inverse des réunions publiques ouvertes à tous, le panel a plusieurs avantages : il permet une continuité dans les réflexions (toujours les mêmes participants d'un atelier à un autre) et une qualité dans les délibérations (discussions plus constructives en petit groupe que dans une réunion publique).

Une concertation, sur quelle zone ?

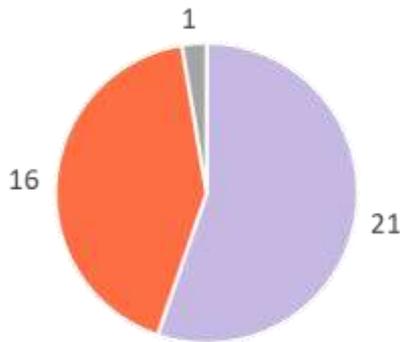
L'appel à projets de l'Agence de l'eau RMC porte sur un territoire important, de la confluence entre la Soulonde et la Lergue jusqu'à Campeyroux. Le périmètre de travail du panel citoyens est plus restreint et va de la confluence jusqu'au bois des Tines.

Ce choix est lié au temps et aux ressources disponibles ainsi qu'à l'importance de ce secteur pour la CCL&L.

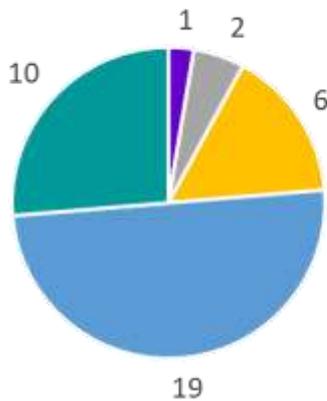
UN PANEL DIVERSIFIÉ DE LODÉVOIS

Répartition de genre

- Homme
- Femme
- Non renseigné



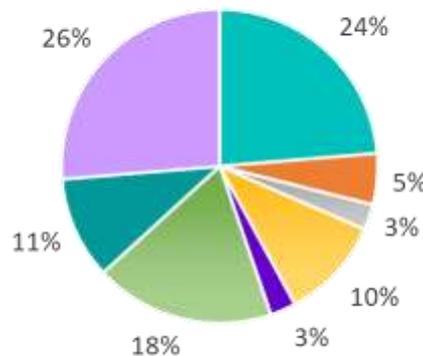
Tranches d'âges



- Moins de 18 ans
- 18 - 24 ans
- 25 - 34 ans
- 35 - 44 ans
- 45 - 65 ans
- Plus de 65 ans

- Employé.e ou profession intermédiaire
- Autre personne sans activité professionnelle
- Ouvrier.ère
- Artisan.e, commerçant.e ou chef.fe d'entreprise
- Handicap avec incapacité travail temporaire
- Cadre
- Non renseigné
- Retraité.e

Catégorie socio-professionnelle



Pour constituer un panel de citoyens qui représente les différentes sensibilités de la population, une communication large a été conduite :

- **Réunion publique d'information** pour le lancement de la concertation
- **Stand sur le marché** tenu par les associations partenaires
- **Annonce** parue dans midi libre
- Information disponible sur le **site internet** de la Mairie de Lodève

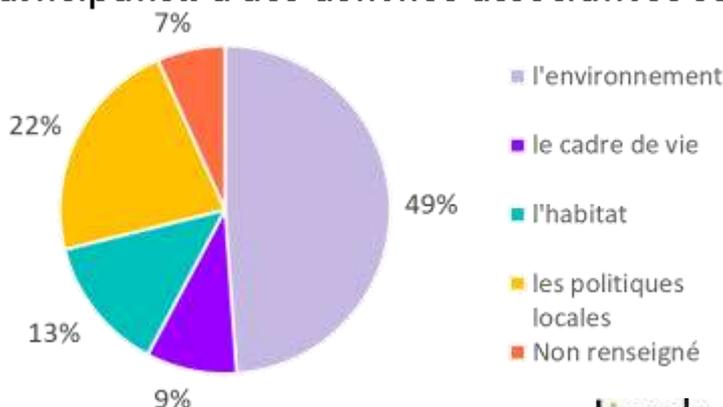
Deux moyens pour s'inscrire : un questionnaire papier et une inscription en ligne.

Des participants actifs et intéressés par le sujet

66% des participants ont déjà participé à des réunions ou événements participatifs dans la commune

80% sont intéressés par les questions d'aménagement

Participation à des activités associatives sur



TROIS ATELIERS AVEC LE PANEL DE CITOYENS POUR CONSTRUIRE DES RECOMMANDATIONS COLLECTIVES

RÉUNION PUBLIQUE
OUVERTE À TOUS
avec les élus

Informer sur le projet et le recrutement du panel

PREPARATION
DE LA CONCERTATION

22 sept.
2020

Recruter le panel de citoyens

sélection des
groupes

17 oct.
2020

1
DIAGNOSTIC
PARTICIPATIF

Construire un état des lieux partagé

12 déc.
2020

2
CHAMPS DES
POSSIBLES

Valider les principes d'aménagement
Explorer les aménagements possibles

ATELIERS

DE CONCERTATION

Avec un panel de Lodévois
présents aux 3 ateliers

13 fév.
2020

3
MISE SUR
CARTE

Se mettre d'accord sur les
propositions retenues

finalisation du
projet du panel



Synthèse de la concertation
citoyenne

Sept.
2021 ?

CONSEIL MUNICIPAL
PRÉSENCE DU PANEL

Obtenir les retours
des élus sur le projet

LE PROJET D'AMENAGEMENT
QUI INTÈGRE LE RETOUR DES ÉLUS

Sept.
2021 ?

RÉUNION PUBLIQUE
OUVERTE À TOUS
avec les élus

Présenter le projet final
au grand public

La crise sanitaire liée au Covid a fortement impacté le calendrier. Initialement, les 3 ateliers devaient se dérouler entre octobre et décembre, afin que le projet soit finalisé au premier trimestre 2021.

DIVERS OUTILS ET FORMATS DE TRAVAIL

1



Pour que les participants apprennent à se connaître et travaillent ensemble

Le format participatif du premier atelier a été pensé pour favoriser la cohésion de groupe et permettre aux participants d'échanger les idées dans un espace bienveillant.

Un brise-glace a permis aux participants de se situer les uns par rapport aux autres, en lien avec la concertation, la thématique et la rivière.

Chaque atelier a ensuite été conçu pour que les participants travaillent en sous-groupes, constitués de façon aléatoire.

2

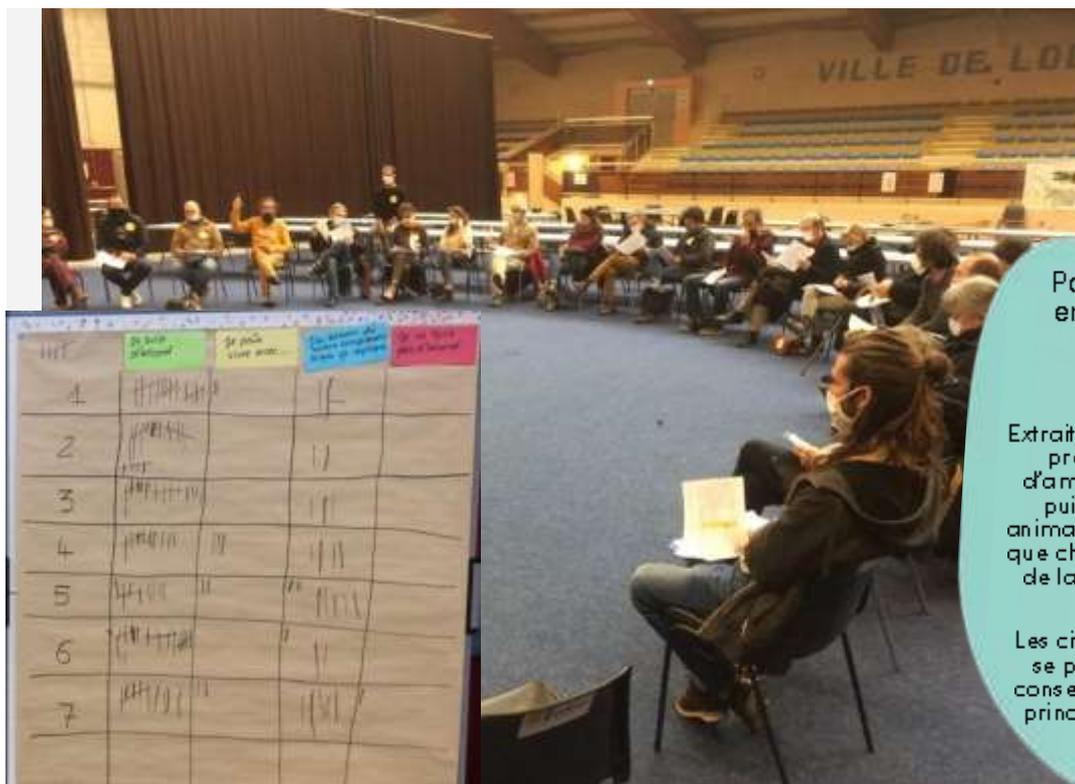
Pour partager le même diagnostic des berges de la Soulondre

Répartis en groupes thématiques au cours du premier atelier, les participants ont sillonné les rives de la Soulondre, à pied, pour observer les points forts et les points faibles de ces lieux.

De retour en salle, chaque groupe a formalisé ses observations. Puis les groupes ont réfléchi au futur qu'ils souhaiteraient (ou non) pour les berges de cette rivière. Un brainstorming a été utilisé pour cet exercice.



DIVERS OUTILS ET FORMATS DE TRAVAIL



3

Pour débattre et valider ensemble des principes d'aménagement

Extraits des souhaits exprimés lors du premier atelier, sept principes d'aménagement ont été présentés puis débattus par le panel. Les animateurs ont facilité ce débat pour que chacun puisse s'exprimer. À l'issue de la discussion, certains principes ont été ajustés.

Les citoyens ont ensuite été invités à se positionner sur une échelle de consensus, afin de s'assurer que ces principes soient réellement validés par le groupe.

	Principe 1	Principe 2	Principe 3	Principe 4	Principe 5	Principe 6	Principe 7
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							

4

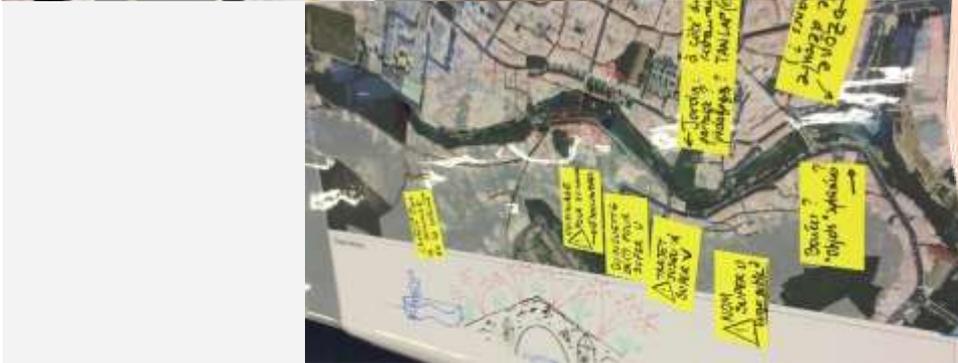
Pour faire des propositions créatives adaptées aux principes

Une fois les principes validés, les citoyens ont proposé des options d'aménagement. À ce stade, la seule contrainte était que les propositions soient cohérentes avec les principes énoncés. 34 propositions ont été énoncées

Pour préparer l'atelier suivant, chaque proposition d'aménagement a ensuite été analysée par l'équipe du projet et les élus selon leur faisabilité technique, financière et réglementaire, et du lien avec d'autres projets en cours.



DIVERS OUTILS ET FORMATS DE TRAVAIL



5

Pour délibérer et décider ensemble des propositions retenues dans le projet

Lors du dernier atelier, les participants ont tout d'abord reçu la synthèse des options d'aménagement ainsi que leur analyse.

Répartis en sous-groupes, les citoyens ont ensuite utilisé des cartes (images satellites) au format A0 ainsi qu'une maquette pour situer dans l'espace les options qu'ils souhaitaient retenir...

Enfin, chaque groupe a pris connaissance du travail des autres, et a pu réagir sur les propositions finales.



PARTIE 2

LES RÉSULTATS
OBTENUS

LES CONSTATS PARTAGÉS
SEPT PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT
LE PROJET DU PANEL

LES CITOYENS-PARTICIPANTS FONT LE CONSTAT D'UN FORT POTENTIEL MAIS D'UNE FAIBLE MISE EN VALEUR ET D'USAGES QUI DÉGRADENT LE LIEU

POINTS FORTS



POINTS FAIBLES



RIVIERE ET BIODIVERSITE	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de plusieurs espèces de poissons • Biodiversité au cœur de la ville • Un îlot de nature en plein centre ville • Une eau transparente 
USAGES	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu calme et isolé apprécié des lycéens • Point de passage d'une rive à l'autre • Evènements culturels (Mégisserie) • Promenade pour les chiens • Nombreux acteurs sont présents sur le territoire et œuvrent pour l'environnement. 
PATRIMOINE	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière emblématique de Lodève, dont l'identité s'est construite autour d'activités liées à la rivière • Des bâtiments historiques remarquables • Arbres remarquables • Patrimoine hydraulique et en lien avec d'anciennes pratiques agricoles 

MISE EN VALEUR ET ENTRETIEN	<ul style="list-style-type: none"> • Des usages sources de pollution ou de dégradations du paysage • Un manque d'entretien global (berges, ponts, déchets dispersés, arbres morts et broussailles, abandon de certains bâtiments) • Baignade impossible à cause de la qualité de l'eau • Manque de « visibilité », de signalétique et d'informations autour du patrimoine et des éléments remarquables • Des éléments modernes en rupture avec l'harmonie de ce lieu patrimonial • Intensité de l'éclairage public gênante
ACCÈS ET CHEMINEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Des accès parfois difficiles (pas d'accès, accès en mauvais état ou accès inadaptés aux PMR) • Cheminement continu impossible le long des rives • Les zones pour se détendre, se poser et profiter de la nature manquent 
FONCTIONNEMENT NATUREL DE LA RIVIERE	<ul style="list-style-type: none"> • Des crues et inondations régulières qui affectent l'état des berges (déchets charriés, dégâts, risques de pollution liés aux voitures stationnés en bord de rivière avec l'huile et l'essence) • Une ripisylve en bon état et des espaces naturels qui tamponnent l'effet des crues, mais ces espaces sont à améliorer encore • Lit de la rivière contraint, des éléments structurants mal dimensionnés ou fragiles 

LES ENJEUX DE L'AMÉNAGEMENT

Ce diagnostic a ainsi fait ressortir plusieurs enjeux du futur aménagement des berges de la Soulonde :

- * Réussir à **combiner plusieurs usages** et à **intégrer de nouveaux usages** le long des berges de la Soulonde, de façon harmonieuse et cohérente
- * **Mettre en valeur les berges** pour donner envie aux Lodévois de venir **profiter de ce lieu** – sans passer d'un extrême à l'autre et arriver à une fréquentation démesurée – à travers une meilleure **gestion et un entretien** plus adapté notamment
- * Garantir la **sécurité des lieux** vis-à-vis des risques liés aux **inondations et à la qualité de l'eau**, sans contraindre le fonctionnement de la rivière.

SEPT PRINCIPES DÉFINIS POUR GUIDER LES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS

1 Trouver un équilibre entre les aménagements artificiels et le caractère naturel du site

2 Respecter la dynamique naturelle de la rivière pour mieux gérer le risque inondations et améliorer la qualité de l'eau

3 Permettre la coexistence des usages et intégrer les aménagements proposés dans un projet de territoire

4 Faciliter l'accès aux berges et le cheminement le long de la rivière, en alternant d'une rive à l'autre, tout en préservant les zones sauvages

5 Valoriser le patrimoine naturel et architectural grâce à des outils d'information du public

6 Eviter, limiter et gérer les pollutions et nuisances

7 Impliquer les citoyens dans la gestion et la gouvernance du site, après la réalisation des aménagements

La production des participants aux trois après-midi de travail a été très riche. Plusieurs dizaines de propositions ont été formulées et débattues collectivement.

Les grandes orientations du projet du panel sont présentés et illustrés sur cette page.

Les pages suivantes expliquent plus en détail les aménagements proposés pour **l'accès et le cheminement, les usages, et la gestion du site.**

Les points pour lesquels la réflexion reste à poursuivre sont indiqués par des symboles, selon les propositions concernées.



Ouvrir la Soulongre à plus de Lodévois

Marcher le long de la rivière de la confluence aux Tines

Mettre en place une gestion partagée des berges

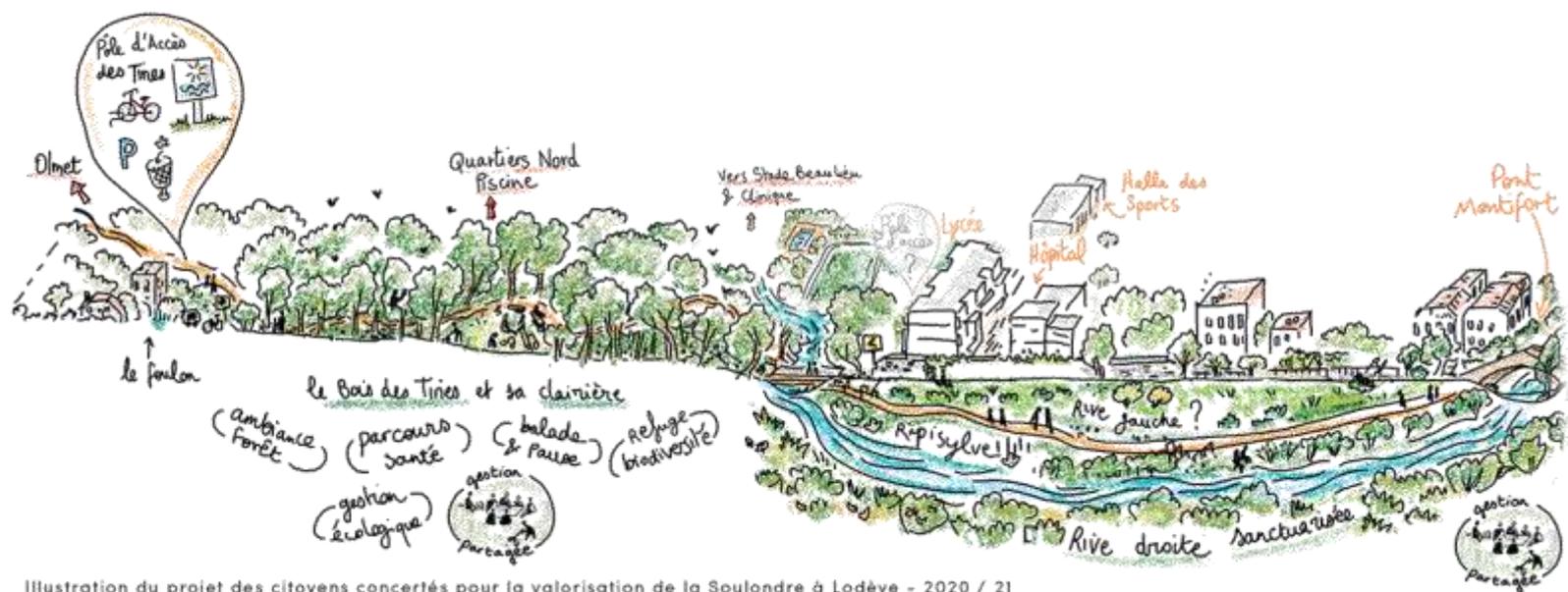
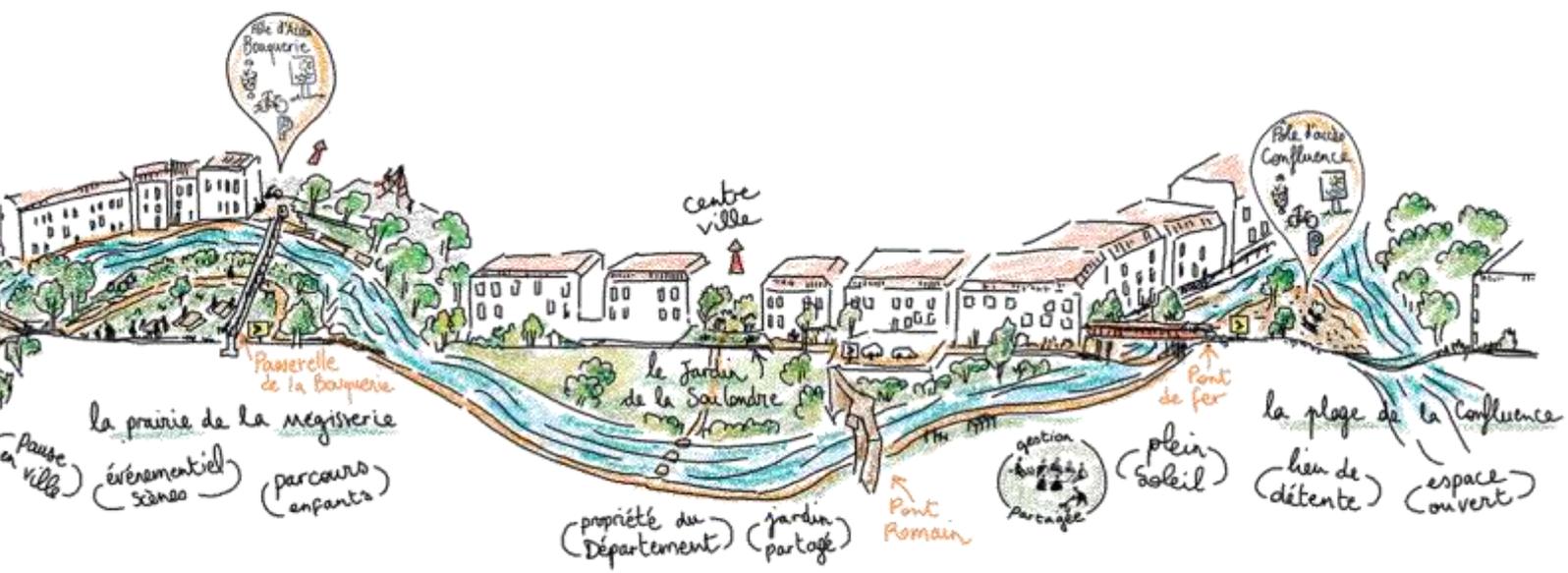


Illustration du projet des citoyens concertés pour la valorisation de la Soulongre à Lodève - 2020 / 21
 Dessin d'évocation sans précision technique - graphisme Pauline Paysages - Terre en Partage - novembre 2021

ANAL PROPOSE



OUVRIR LA SOULONDRE À PLUS DE LODÉVOIS

A



POURQUOI ?

- * Rendre la Soulondre accessible à des Lodévois qui n'y ont pas d'accès direct, soit parce qu'il n'existe pas d'accès aujourd'hui, soit parce qu'ils sont éloignés de la Soulondre
- * Permettre aux cyclistes de stationner leur vélo, puis de circuler à pied le long de la rivière
- * Rendre les rives de la Soulondre accessibles, au moins par endroits, aux personnes à mobilité réduite

POUR CONCRÉTISER CES PROPOSITIONS ...

Rénover certains accès

Créer et/ou réaménager trois « **pôles d'accès** » avec un plan de situation, des poubelles, un parking à vélo et du mobilier urbain (tables de pique-nique et bancs)

- au niveau de la piscine (moulin du foulon), pour ouvrir à des quartiers de Lodève peu connectés à la rivière
- dans le centre ville, en face du quai de la Mégisserie
- à la confluence avec la Lergue

Créer un autre accès à la Soulondre, à côté du restaurant Tanlap, via une parcelle appartenant au Département.

Aménager la rampe d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) à la Mégisserie



Le panel a réfléchi au-delà du périmètre fixé et propose aussi :

- * L'ouverture du chemin au-dessus du Bois des Tines vers la colline pour prolonger la promenade
- * De rendre le cheminement piéton possible jusqu'aux berges sous le Super U
- * D'intégrer la création des pôles d'accès dans une réflexion globale sur le stationnement et la sécurité. Quelle offre globale de stationnement proposer dans ce cas ?



Deux autres accès sont souhaités par certains participants : au bois des Tines, pour ouvrir en rive droite vers les quartiers excentrés de Lodève ; entre le lycée et l'hôpital, pour ouvrir au quartier Luteva. Les débats n'ont pas permis d'aboutir à un accord.

B

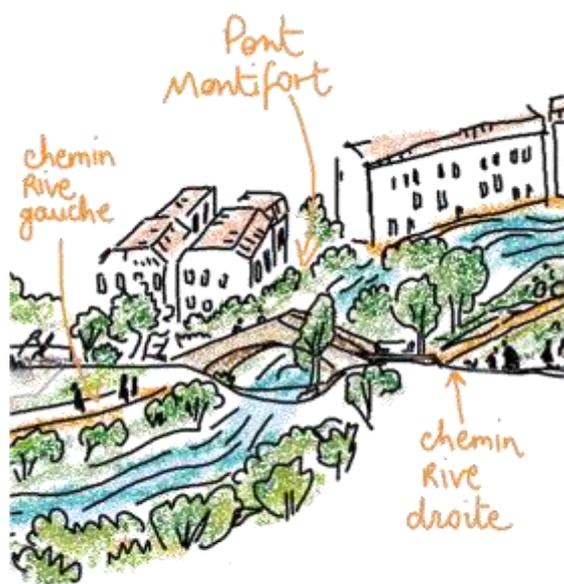
MARCHER LE LONG DE LA RIVIÈRE DE LA CONFLUENCE AUX TINES

POURQUOI ?

- * Faciliter le passage d'une rive à l'autre dans Lodève, sans avoir de détour à faire
- * Pour se promener le long de la rivière depuis la confluence jusqu'aux Tines, sans remonter en ville, quel que soit le point de départ et quel que soit le sens
- * Préserver la biodiversité sur les rives sans cheminement



Un exemple de pas japonais pour traverser un cours d'eau



POUR CONCRÉTISER CES PROPOSITIONS ...

- # Aménager le chemin entre Montifort et la confluence avec la Lergue
- # Installer quelques bancs le long du chemin
- # Rénover ou aménager les traversées de rivière, à savoir :
 - des pas japonais sur la cascade de la Bouquerie, sous l'escalier du jardin et à la confluence
 - rénover le seuil sous le pont de Montifort (avec des pas japonais)
 - créer un nouveau seuil (à la piscine)
- # Organiser des chantiers participatifs pour les opérations de rénovation
- # Construire un escalier écologique pour descendre le long de la rivière à la Bouquerie



Les participants se sont mis d'accord sur un tracé qui alterne entre les deux rives de la Saulondre, la Mégisserie étant le seul endroit où l'on peut circuler sur les deux rives.

Toutefois, les terrains privés empruntés par ce tracé nécessiteront des négociations.

Pour les zones à préserver, sans chemin, il faudrait passer des conventions avec les propriétaires.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ENTRE MONTIFORT ET LES TINES

C



Un exemple d'éco-pâturage
en bord de Soulongre à la
Mégisserie
(Photo : oeuvre d'eau)



POURQUOI ?

- * Se rassembler en famille ou entre amis
- * Préserver le caractère sauvage des berges et maintenir une zone naturelle le long de la rivière
- * Préserver le bois des Tines en général, et sanctuariser certains secteurs



Face au manque de temps pour explorer tous les sujets, le panel a suggéré deux pistes supplémentaires de travail :

- * Une réflexion à mener sur l'identité du Bois des Tines
- * Et un travail sur les essences de bois qui y sont présentes afin d'améliorer la gestion et la préservation de la biodiversité

POUR CONCRÉTISER CES PROPOSITIONS ...

Ouvrir une partie du Bois des Tines pour en faire une clairière, avec du mobilier « naturel », par exemple à partir de troncs d'arbres

Sanctuariser le reste du Bois des Tines et mettre en place une gestion écologique, faisant appel à de l'éco-pâturage par exemple

Sanctuariser la rive droite de la Soulongre, dans la continuité du bois des Tines, en face de l'hôpital et du lycée (là où le cheminement ne passe pas, en amont de Montifort)

Favoriser les nichoirs naturels par une meilleure gestion dans les zones sanctuarisées

Encourager l'installation de barrières sur les zones à proximité du cheminement afin de protéger les espèces qui nichent des sources de nuisance



Les participants n'ont pas trouvé de consensus sur les points suivants : création (ou non) d'escalier écologique pour descendre dans le bois depuis le chemin des Tines où passe le béal ; et la création d'une pépinière forestière et pédagogique au sein du bois des Tines.

D ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS À LA MÉGISSERIE

POURQUOI ?

- * Faciliter l'organisation de rassemblements, d'évènements culturels et de festivals
- * Disposer d'un lieu adapté aux rassemblements pour limiter, ailleurs, l'impact sur la biodiversité



Deux évènements organisés à la Mégisserie
(Photos: paysanbre et oeuvre d'eau)



POUR CONCRÉTISER CES PROPOSITIONS ...

Maintenir la **prairie ouverte**

Prévoir des **aménagements en dur** pour faciliter le montage / démontage de scènes

Faciliter l'installation de structures de « restauration rapide » lors d'évènements

Installer du **meublé urbain** pour se reposer, pour pique-niquer.

Ce mobilier devra être submersible, neutre vis-à-vis des inondations et donc ancré. Le panel propose que les matériaux nobles et naturels soient privilégiés.

Installer un **parcours pour les enfants**



Les participants souhaiteraient qu'une guinguette éphémère puisse être installée à la Mégisserie. Face aux difficultés d'obtention des autorisations, ils se sont mis d'accord pour suggérer une guinguette sur les berges de la Lergue, sous le Super U. Il serait alors pertinent de pouvoir marcher depuis le centre jusqu'à cet endroit.

ALLER SE DÉTENDRE À LA CONFLUENCE

E

POURQUOI ?

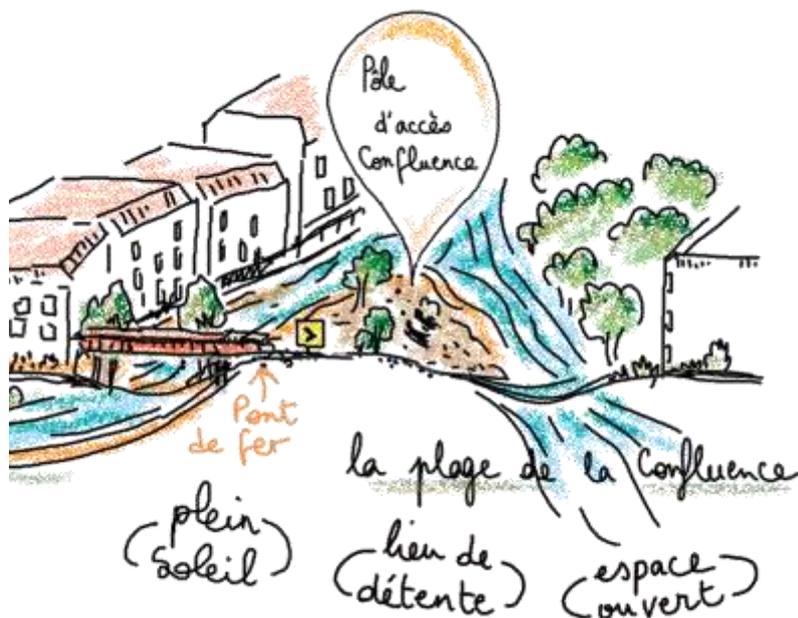
- * Se détendre et profiter de la rivière, en conservant le caractère ouvert du lieu et la vue sur la ville
- * Se baigner dans la Soulondre, lorsque la qualité de l'eau le permettra



Tous les participants souhaitent qu'un jour, il soit possible de se baigner à Lodève.

Aujourd'hui, la qualité de l'eau de la Soulondre ne permet pas la baignade. Des travaux sur l'assainissement sont menés depuis plusieurs années pour que la qualité s'améliore.

Mais tant que l'eau n'a pas une qualité conforme à la baignade, aucune zone ne pourra être aménagée à cet effet.



La confluence, vue par Bruno Destrel (Photo: ceuvre d'eau)

F

CULTIVER UN JARDIN PARTAGÉ

POURQUOI ?

- * Cultiver en bord de rivière où l'eau est très accessible
- * Entretien des berges à des visées alimentaires et esthétiques



Un exemple de jardin partagé à Aniane (source : <https://www.mililibre.fr/2018/05/01/aniane-la-fete-aux-jardins-ce-dimanche-4047582.php>)



L'emplacement le plus consensuel pour ce jardin serait à proximité du restaurant Tanlap, sur une parcelle qui appartient au Département.

Cette parcelle est également ciblée pour aménager un accès à la Soulonde (proposition A).

Le jardin ne pourra être réalisé qu'après avoir pu négocier avec le Département de l'utilisation de cette parcelle.

G

FAIRE DU SPORT EN BORD DE RIVIÈRE DANS LODÈVE

POURQUOI ?

- * Faire du sport « en pleine nature » sans avoir à sortir de Lodève
- * Encourager l'utilisation d'installations qui existent déjà au niveau du complexe sportif



Une installation d'un parcours de santé à Grammont, Montpellier (source : <https://legrandmontpellier.fr/wp-content/uploads/2020/03/parcours-de-sante-de-grammont-montpellier-2.jpg>)



Un autre emplacement a été proposé sur la rive en-dessous de l'hôpital, sans que celui-ci fasse consensus. Cette rive est cultivée par quelques personnes depuis un moment et l'idée qu'elles puissent poursuivre de façon officielle a été évoquée. Mais cela pose la question de la propriété des berges et de négociations à avoir à ce sujet.

METTRE EN PLACE UNE GESTION PARTAGÉE DES BERGES

H

CRÉATION D'UN COMITÉ DE SUIVI DES AMÉNAGEMENTS

Le panel propose la mise en place d'une gestion partagée du site qui impliquerait des citoyens, à travers la création d'un comité de suivi des aménagements.

Ce comité serait composé d'associations, d'élus, d'usagers et de commerçants et il serait animé par l'animatrice environnement et agriculture (recrutée par la CCL&L en juillet 2021); un système de « tour » pourrait être instauré afin de renouveler régulièrement les membres de comité.

LES MISSIONS DU COMITÉ DE SUIVI

- # **Poursuivre la concertation** dans la conception définitive du projet
- # **Définir les objectifs de gestion du site, le plan d'action et les ressources nécessaires**
- # **Produire un plan de gestion écologique et urbain**
- # **Suivre la gestion du site dans le temps**, et faire remonter des problématiques ou des propositions aux élus municipaux
- # **Impulser, coordonner et rendre visible** les actions d'animation en faveur de la rivière portées par les acteurs locaux
- # **Alimenter le site du SIELL** qui créera une rubrique « commission environnementale »
- # **Rédiger une charte des propriétaires riverains** des berges en faveur de la biodiversité, avec pour objectif de sensibiliser ces derniers à de meilleures pratiques environnementales
- # **Coordonner la rédaction d'une charte de l'usage des rivières**, ce projet pouvant être effectué dans le cadre d'un projet scolaire encadré par la MJC



Deux opportunités hors projet en lien avec la gestion des déchets

Le panel a mentionné deux opportunités qui pourraient contribuer à l'amélioration de la gestion des déchets.

- 1) Le Syndicat Centre Hérault serait prêt à contribuer financièrement si une action innovante de gestion des déchets venait à voir le jour
- 2) La candidature de Lodève à l'initiative « territoire zéro chômeur » qui, si elle est acceptée, permettrait de créer des emplois qui pourraient contribuer à résoudre ce problème

I LIMITER LA POLLUTION ET COMMUNIQUER

POURQUOI ?

- * Réduire les sources de pollution (déchets, déjections canines, pollution automobile)
- * Améliorer « l'esthétique » des berges
- * Valoriser le site
- * Sensibiliser les usagers à de bonnes pratiques



Deux sujets ont retenu l'attention du panel, qui suggère que du temps soit consacré à ces points :

- * La sensibilisation des lycéens et des jeunes à la gestion des déchets
- * La gestion des déjections canines, qui mériterait de faire l'objet d'un projet à part entière.

POUR CONCRÉTISER CES PROPOSITIONS ...

Mettre en place des **corbeilles avec un système de tri** à chacun des pôles d'accès

Accompagner les corbeilles d'une **signalétique** utilisant une communication positive pour :

- expliquer aux usagers qu'ils entrent dans une zone naturelle zéro déchet
- remercier les usagers de bien vouloir de jeter leurs déchets dans les corbeilles mises à disposition

Fermer le parking au pied du pont Montifort pour réduire les risques de pollution liés aux voitures

Sensibiliser les propriétaires de chiens aux bonnes pratiques.

Identifier des « ambassadeurs », propriétaires de chiens, en charge de transmettre les bonnes pratiques aux autres propriétaires de chiens

Installer des panneaux aux pôles d'accès pour **communiquer sur le cheminement et les accès**

Installer des panneaux apportant d'autres informations pour **mettre en valeur le site à travers des sentiers à thème**, par exemple :

- sur les oiseaux observables et sur le lieu d'accueil de la biodiversité
- un sentier botanique
- Un sentier historique sur le patrimoine, à créer en lien avec l'Office du tourisme
- Une visite autour de l'eau et de la rivière, qui mette en valeur, comme la fontaine à proximité de l'escalier du jardin ou encore le béal

La restauration du moulin à foulon reste controversée. Certains préfèrent le remplacer par une zone « d'escalade », d'autres souhaitent le garder et le restaurer.

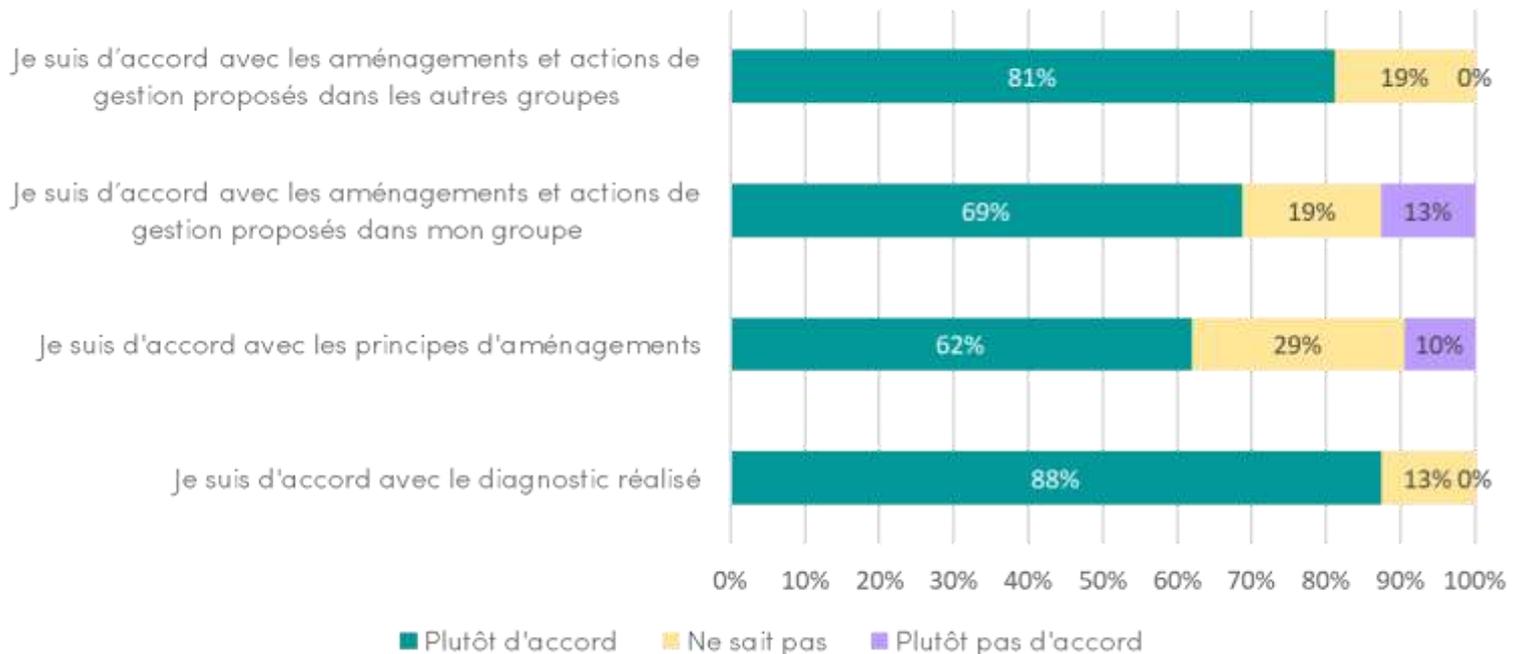
Les participants n'ont pas trouvé de solution consensuelle sur la gestion des déjections canines. Un mix de solutions serait plutôt envisagé : composteur, parc canin, sachets biodégradables, encourager le fait de tenir les chiens en laisse ...

RETOURS DES PARTICIPANTS ET RECOMMANDATIONS

A l'issue de chacun des trois ateliers, les participants ont répondu à un questionnaire d'évaluation anonyme. L'évaluation porte à la fois sur la qualité et l'intérêt de la concertation et sur les résultats obtenus.

Sur les résultats obtenus :

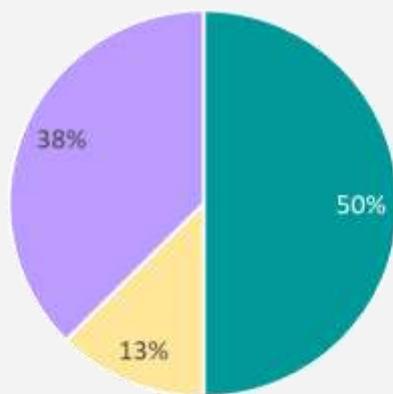
- * Les participants sont, dans la grande majorité, **d'accord avec le diagnostic, les principes, ainsi que les propositions retenues**
- * Plusieurs participants ont également indiqué **avoir appris de nouvelles choses lors de la concertation**



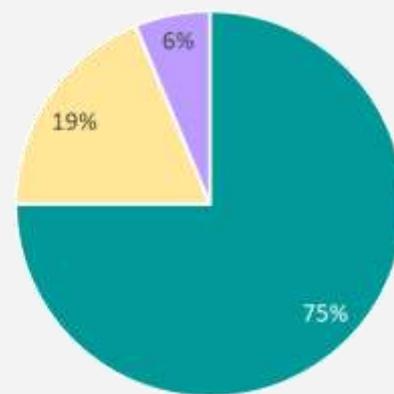
Sur la concertation :

- * Les participants soulignent que **l'animation était neutre** (les animateurs n'ont pas cherché à orienter les réflexions des lodévois)
- * **Les ateliers de concertation étaient utiles et ce type de démarche devrait être répliquée sur d'autres thématiques**, néanmoins, plusieurs participants auraient **souhaité un quatrième atelier et plus d'échanges** entre les ateliers pour avancer sur certains points
- * **La composition du panel aurait mérité d'être plus diversifiée**, notamment vis-à-vis de l'origine socio-culturelle des participants et des tranches d'âges représentées (notamment les lycéens)

« Le format (3 demi-journées de travail avec 30 personnes) était adapté aux objectifs de la concertation »



« Le processus de concertation devrait être répliqué sur d'autres thématiques »



■ Plutôt d'accord ■ Ne sait pas ■ Plutôt pas d'accord

■ Plutôt d'accord ■ Ne sait pas ■ Plutôt pas d'accord

Les intérêts de tous les acteurs concernés ont été représentés lors de l'atelier.



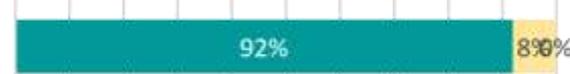
J'ai appris de nouvelles choses au cours de cet atelier.



L'atelier de travail a été utile.



L'animateur a été neutre par rapport au contenu des discussions



0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

■ Plutôt d'accord ■ Ne sait pas ■ Plutôt pas d'accord

Le graphique ci-contre présente une synthèse des résultats de l'évaluation faite aux trois ateliers. A chacun de ces ateliers, les participants ont répondu à plusieurs questions, les 4 présentes ici étant répétées à chaque évaluation.



REMERCIEMENTS

À tous les participants qui sont venus aux ateliers, tant pour la réflexion, l'enthousiasme et l'effort dont ils et elles ont fait preuve.

Nous sommes à l'écoute de vos retours quant à ce document de synthèse.

Merci aussi à tous les membres des associations partenaires et à l'équipe de la CCL&L qui nous ont appuyés dans l'organisation de ces ateliers ou sont venus apporter un avis sur certains sujets.

Pour toutes remarques ou questions sur la démarche : contact@lisode.com

Réalisation :
Audrey Barbe,
Mathieu Dionnet

Lisode
356 rue de l'oasis
34080 Montpellier
France
contact@lisode.com
+33 (0)9 84 49 40 96

Lisode est une société coopérative spécialisée dans l'ingénierie de la concertation. Nous travaillons depuis 2008 pour des structures publiques afin de concevoir, faciliter et évaluer tous types de projets intégrant de la concertation, qu'il s'agisse de projets de gestion des territoires, des ressources naturelles ou des organisations. Notre expertise est alimentée par nos travaux de recherche qui nous permettent d'améliorer, d'adapter et de questionner continuellement notre pratique de la concertation.

www.lisode.com